

Procès Verbal de la réunion du Comité directeur du 24 Juin 2006.

Supprimé : Projet de

Lieu : Siège du Comité RABA – 360 Cours E. Zola – 69100 VILLEURBANNE**Présents (11)**

Daniel LEHMANN (D.L.) Président
 Alain PECHEREAU (A.P.) 1^{er} Vice Président
 Anne Solange DESSERTINE (3^{ème} Vice Présidente)
 Robert GAUTHIER (RG) 4^{ème} Vice Président
 Laurent RAISIN-DADRE (L.R.D.), Secrétaire Général
 Nadine RIBERA (NR) Secrétaire Générale Adjointe
 Albert CELSAN (AC) Trésorier Général
 Françoise GRAND (membre)
 Ghislaine DELBARRE (GD) (membre)
 Cyrian BOISFARD (C.B.) (membre)
 René THINNES (R.T) (membre)

Excusés (9)

Michel BUE (M.B) Président Adjoint
 Gérard LAMBERT 2^{ème} Vice Président
 Myriam ZIANE (M.Z.) Trésorière Adjointe
 Annie CAZIN (membre)
 Jean-Marc BEL (membre SCA)
 Maurice BOUIS (membre)
 Jean-Paul CHADEFaux (membre)
 Georges MAS (membre)
 Amor OLIACH (A.O) (membre)

Rédacteur : Laurent RAISIN-DADRE**Validation :** le 21 Novembre (comité directeur)**Diffusion :** Membres du Comité Directeur

La séance du Comité Directeur est ouverte à 9 h 40 après avoir vérifié le quorum et fait état des membres excusés.

1 Approbation du PV du Comité Directeur du 24/02/2006

Aucune remarque n'est formulée. Le PV est adopté à l'unanimité et mis en ligne sur le site Internet du Comité.

2 Informations du Président.**21 Compte rendu d'activités des derniers mois.**

- 27/04 : participation à un examen MF1 à HURGADHA
- 06/05 : participation au 30^{ème} anniversaire du Club de MOULINS
- 21/05 : participation à la fête du nautisme à AIX LES BAINS.
- 07/06 : participation au jury d'initiateur à «VIENNE PLONGÉE»
- 9/06 : rencontre avec Y Kafer, Président Commission AVV pour recadrer le fonctionnement de la commission (notamment sur le plan financier)
- 16 et 17 Juin : participation au Comité Directeur National à MARSEILLE.

22 Activités de gestion.

- 06/06 : Expédition des PV des Assemblées Générales Ordinaires et Extraordinaires à tous les Clubs.
 - 06/06 : Expédition de l'annuaire RABA : Un peu de retard dû à des problèmes d'impression. Il est également constaté un certain nombre d'erreurs lié au manque d'actualisation par les clubs. Le CD décide de procéder à une réactualisation de l'annuaire pour 2007 avec comme objectif calendaire de le diffuser pour l'Assemblée Générale du 24 Février 2007 et d'articuler la mise à jour avec les données du site Internet.
- ASD, N.D. et F.G. sont chargées de la mise à jour, de la relecture et de la publication.
- Règlement de la facture à ABILIGO (site INTERNET)

23 Calendrier prévisionnel

- 14/07 : Inauguration de la fosse de plongée à MONLTUÇON
- 12 au 18/08 : stage MF1 à SORMIOU
- 2 au 9/09 : Stage et examen MFI organisé par la ligue d'Auvergne
- 26/09 : réunion du bureau du CD. (20h)
- 6 /10 : réunion des Présidents de Commissions.
- 7 /10 : réunion de la Commission Technique Régionale
- 14/15 : Comité Directeur National à MARSEILLE : DL empêché souhaite que RABA soit représenté. Voir les disponibilités de membres du CD.
- 14 au 21 /10 : stage des médecins fédéraux en EGYPTE
- 21 /11 : Réunion du Comité Directeur (19h 30)

3 Informations du Secrétaire Général.

L'essentiel des 4 derniers mois a été consacré à la mise en service du site INTERNET, décidé le 23 juin 2005 et mis en ligne le 4 mai 2006. Les engagements ont été tenus, les budgets respectés et beaucoup de facilités accordées par le Président pour la réussite du projet. Mais pour faire vivre de façon dynamique le Site avec un objectif de dynamisation de la FFESSM il faut prendre en compte les éléments d'analyse suivants.

- les Commissions ont mis beaucoup de temps à répondre (sauf NAP, NEV, HOCKEY) ou n'ont pas du tout proposé d'informations (APNÉE, ARCHÉOLOGIE, MEDICALE, AVV)
- Les CODEP ont pour beaucoup d'entre eux été peu réactifs et certains n'ont rien fourni (03, 15,07/26, 21,63)
- Les LIGUES ont également été très lentes à répondre ou n'ont rien donné (RA).
- Les textes proposés étaient peu tournés vers l'extérieur attestant d'un repli de certaines commissions non conscientes de la nécessité d'attirer des licenciés.
- Les rubriques actualités n'ont pas été alimentées.
- Les photos ont été lentes à venir. A noter que la Commission AVV n'en a fourni aucune !

Pour que le Site Web vive et soit un instrument au service de l'information et de l'ouverture il faut :

- que chacun soit conscient de l'utilité de ce Site
- que tous les rouages aient l'idée de faire passer les infos régionales ou locales intéressant les plongeurs.
- des améliorations techniques seront mises en service (liens clubs/Site Web, utilisation de l'email pour les mises à jour ...)
- Il faut également tirer également les enseignements de l'impéritie de certaines structures

Le CD se félicite de la mise en service du site, remercie le Secrétaire Général pour le travail accompli, et engagera toutes actions pour valoriser le Site.

4 Rapport du trésorier.

Selon les tableaux détaillés présentés en séance il ressort les conclusions suivantes.

- la Commission APNÉE (qui n'avait pas fourni de budget prévisionnel bénéfice cependant d'une somme forfaitaire (sur justificatif) de 900 euro. Idem pour le TIR SUR CIBLE.
- La Commission AVV doit proposer des états de dépenses plus rigoureux et détaillés.
- Sur un prévisionnel de 49 800 euro, 27,89 % ont été consommés au 24 juin sachant que les engagements de dépenses sont à venir.

Le CD remercie le Trésorier de ce suivi précis et rigoureux et rappelle son attachement à un l'établissement de budget prévisionnel qui retrace les actions envisagées. Sans budget prévisionnel, pas de crédits sauf une somme forfaitaire minime pour les déplacements aux AGO.

5 INFORMATIONS NATIONALES

- Monsieur Bernard DARGAUD est nommé Président Honoraire de la FFESSM.
- Choix en cours du Directeur Technique National (DTN) par le Président Roland BLANC.
- Mise en place du pack découverte.
- Décision de certaines régions de relancer les anciens licenciés par e mail pour leur reproposer une licence.
- Préparation d'un kit d'oxygénothérapie pour les clubs en étude entre la FFESSM et la société AIR LIQUIDE.
- Information sur la compétition nationale unifiée (associant les activités de NAP, APNÉE, NEV, ORIENTATION, HOCKEY, AUDIO VISUEL, TIR SUR CIBLE) sur la région deTHONON LES BAINS/ EVIAN, les 15, 16,17 juin 2007
- Appel lancé à toutes les Comités Régionaux pour qu'ils procèdent à une mise à jour des brevets de cadres délivrés dans toutes les activités des Commissions. (en vue de constituer une banque de données à la FFESSM)
- projet d'impression d'un livre sur l'histoire de la plongée : relecture par des membres du CDN. Parution prévue pour la fin de l'année 2006.
- Nouveaux cadres pour RABA :
- Commission SOUTERRAINE : 4 nouveaux moniteurs (David BIANZANI, Thierry BRIOLE, Claude BENISTAND Gabriel HUDE et un initiateur. (Laurent BRON)
- Commission APNÉE : un instructeur nommé (Jacques FABBY) et un instructeur stagiaire sera nommé en Octobre-
- Commission MEDICALE : un manuel du médecin fédéral en cours de préparation
- Commission NAP : mise en place d'une activité palme gymnique
- Commission AVV: mise en place d'un livret pédagogique sous forme de mallette-
- Le championnat de France mer aura lieu à CARQUEIRANNE du 1^{er} au 3 septembre 2006.
- Commission HOCHEY SUB : mallette de jeux subaquatiques réalisé par la Commission BRETAGNE /PAYS de LOIRE - demande d'aide formulée par «MEYLAN PLONGEE» pour organiser une activité de hockey subaquatique pour les jeunes.
- Commission NEV : Un Moniteur nommé (Marie. FROSSARD)
- Réunion des Présidents de Régions en vue d'échanges et confrontation. Quelques réflexions communes quant à la question de la délégation pour l'organisation des Championnats Nationaux (les Commissions Nationales sont responsables même si elles délèguent à un COMITE INTERREGIONAL, un CODEP, ou un club !)

6 Informations régionales RABA.

61 Organisation de l'Assemblée Générale Ordinaire annuelle

- L'A.G.O. RABA aura lieu le 24 Février 2007 et sera organisée par le CODEP 03. Le CD se réunira, comme à l'accoutumée, la veille.

Après débats et diverses propositions, le timing de l'A.G.O. sera le suivant :

- De 8 h à 10 h : enregistrement des mandats des clubs
- De 8h 30 à 10 h Assemblée générale des Commissions.
- De 10 h 15 à 12h, rapports du Président, du Secrétaire Général, du Trésorier et débats.
- De 12 h à 14 h déjeuner
- De 14 h à 17 h rapport des commissions, chacune disposant d'un maximum de 15 mn (avec questions) pour présenter l'activité, le bilan et les projets, après tirage au sort pour l'ordre de passage.

62 Demandes d'aides des clubs ou des commissions.

- demande d'aide du Club D'AVERNE – CANAP (63) pour organiser une manifestation de nage avec palmes. Accord pour une aide de 500 euro, compte tenu de la qualité du dossier et des aides obtenues auprès de diverses collectivités.

- Demande de la Commission SOUTERRAINE pour financer sur son budget, l'équipement spécifique d'une «voie» en accord avec les collectivités locales. Accord pour le montant demandé de 300 euro, compte tenu de l'intérêt pour la collectivité et de la qualité du dossier présenté.

- Demandes de subventions fédérales : 50 demandes formulées par les clubs, dont 32 ont reçu un avis favorable du Président, au regard de leur engagement fédéral.

63 Fonctionnement du Collège des Instructeurs RABA.

Le Président, Daniel LEHMANN, procède à un historique du fonctionnement du Collège, structure de conseil de la COMMISSION TECHNIQUE RÉGIONALE (CTR). Il revient ensuite sur les faits des derniers mois qui ont été particulièrement marqués par un refus de certains membres du Collège, et notamment de son Délégué, d'admettre les prérogatives statutaires de la CTR et du COMITE DIRECTEUR RABA. Les décisions prises le 19 novembre à DIJON quant aux nominations des instructeurs stagiaires, ont été l'occasion pour le Délégué de remettre en cause les prérogatives de gestion de politique générale du COMITE DIRECTEUR RABA. La lettre circulaire n° 3, adressée en février 2006 aux Instructeurs (cf. PV du CD du 24 février 2006 et courrier adressé le 27 février 2006) en a été la démonstration. La réunion du 1^{er} avril 2006, lors de l'Assemblée Générale Nationale 2006 à DIJON, à l'initiative du Président de la FFESSM, sur demande du Délégué du Collège RABA, avait conclu à un repositionnement du Collège RABA et à une acception par le Délégué, Eric ROUSSEL, des règles fédérales, rappelées par le Président Roland BLANC. Cependant, par un courriel du 2 Juin 2006, les décisions du CD RABA étaient à nouveau remises en cause sous une forme détournée par le Délégué, Eric ROUSSEL, rompant ainsi ses engagements (voir P.V. de cette réunion du 1^{er} Avril 2006, rédigé par le Directeur Général de la FFESSM, Jean-Marc BRONER)..

Après un long débat qui a permis au cours des échanges de mesurer les enjeux, de mettre les faits en perspective, d'évaluer les risques contentieux, de mise en justice probablement par une action d'Eric ROUSSEL, de faire état des avis des membres absents (cf. courriels), le CD RABA estime indispensable, en accord avec le Président de la CTR (qui a fait connaître son avis oral au Président du Comité RABA, Daniel LEHMANN devant témoins), de favoriser un fonctionnement normal et harmonieux des structures et de rappeler avec, des décisions non équivoques, les règles de fonctionnement et de savoir vivre, conformément au Règlement Intérieur des Instructeurs Régionaux RABA.

A la suite du débat, il est procédé à un vote à bulletins secrets sur les deux propositions suivantes, élaborées par le CD RABA :

- Mise du Collège sous contrôle direct du COMITE DIRECTEUR RABA : proposition adoptée à l'unanimité des présents.
- Retrait de la fonction d'Instructeur Régional à l'actuel Délégué du Collège, Eric ROUSSEL, pour manquement à l'éthique (conformément à l'article 1.2 du Règlement Intérieur : proposition adoptée à la majorité des présents (10 voix pour – 1 abstention)

Le relevé de conclusions est résumé comme suit.

- En raison des dysfonctionnements répétés du Collège des Instructeurs Régionaux, les membres du Comité Directeur RABA décident de mettre le Collège sous contrôle direct du Comité Directeur RABA (cf. Article 15 des Statuts qui précise que les Commissions n'ont pas de personnalité juridique et sont placées sous le contrôle direct du Comité Directeur RABA, à savoir que le Collège n'est pas une commission, mais une émanation de la C.T.R.). Cette décision n'altérera en rien le fonctionnement de la Commission Technique Régionale. Les Instructeurs en fonction conserveront leurs prérogatives et seront réunis par le Président de la CTR si leur avis technique est requis. Ils pourront bien sûr continuer à se réunir de façon informelle mais leur avis n'aura pas de validité si la réunion n'a pas été convoquée officiellement par le Président de la CTR ou par le Président du Comité RABA.

- De plus, compte tenu de l'attitude systématique d'opposition et de remise en cause des décisions prises par le Comité Directeur RABA et par l'Assemblée Générale des Clubs du Comité RABA à DIJON, et conformément à l'article 1.2 du Règlement Intérieur des Instructeurs Régionaux en date du 20/01/2004, la fonction d'Instructeur Régional est retirée à Eric ROUSSEL, actuel Délégué, élu seulement par ses pairs Instructeurs, pour manquement à l'éthique, non respect des règles de conduites auxquelles doit se référer un responsable technique fédéral. S'ajoute également le non respect des règles de savoir vivre à l'égard de ses pairs et de ses dirigeants.

Les décisions seront notifiées au Délégué du Collège par courrier avec AR dès le 26 Juin 2006, par le Président du Comité RABA, Daniel LEHMANN. Elles ne deviendront exécutoires qu'après validation du présent Compte Rendu, lors de la prochaine séance du Comité Directeur RABA, date proposée pour l'instant au 21 Novembre 2006.

7 Questions diverses

Aucune question diverse n'a été inscrite à l'ordre du jour.

La séance est levée à 17 H 00

Le Secrétaire Général

Laurent RAISIN-DADRE

Le Président

Daniel LEHMANN